

# NOTE DE CONJONCTURE

de l'Opco des Entreprises de Proximité

N°3 / Janvier 2022

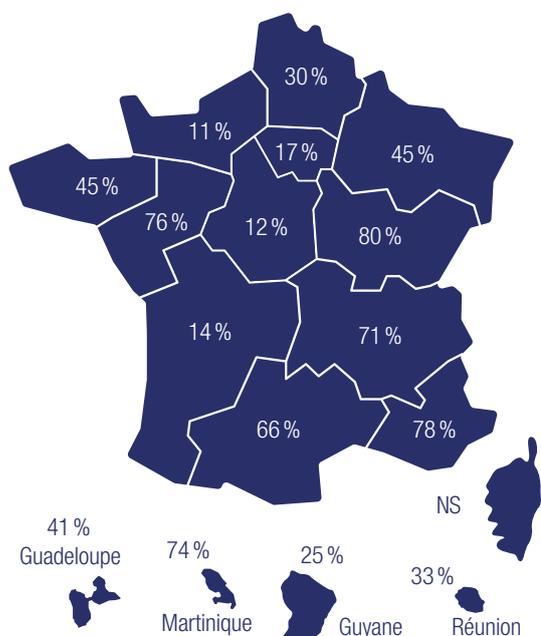
## UN REGAIN D'INCERTITUDE

Le mois de décembre a été marqué par la cinquième vague de Covid-19 et la nouvelle flambée épidémique. Cette situation, couplée aux difficultés de recrutement et d'approvisionnement, a engendré un regain d'incertitude de la part de certains chefs d'entreprise de l'économie de proximité, impactant les prévisions de recrutement ou de formation. *(lire la suite en page 2...)*

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**1 entreprise sur 4** prévoit de **former ses salariés** dans l'année à venir  
(base 3 629 REFLEx – décembre 2021)

**Taux d'intention de formation par région**  
(base 3 629 REFLEx – décembre 2021)



**Taux d'intention de formation par secteur**  
(base 3 629 REFLEx – décembre 2021)

	Décembre	2021
Artisanat alimentaire	15%	31%
Professions libérales	14%	37%
Artisanat de service	15%	28%
Services de proximité	35%	57%

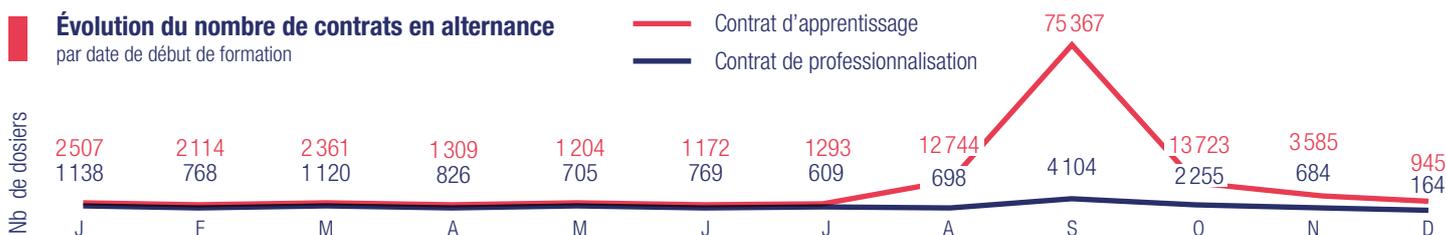
En décembre, le **taux d'intention de formation (25%) chute de 18 points** par rapport au mois précédent, atteignant son plus faible niveau depuis début 2021. **Ce repli est notamment constaté dans le secteur de l'artisanat de service** au sein duquel la formation n'est pas toujours perçue par le salarié comme une démarche de progrès.

En parallèle, **le secteur du froid et celui des sociétés de distribution et de location de matériels (SDLM) présentent les taux d'intention de formation les plus importants (61%)**. Ces projets de formation concernent principalement les techniques spécifiques métier et les formations liées à la sécurité.

## ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **32% des entreprises** qui envisagent de **recruter**  
(base 3 629 REFLEx – décembre 2021)

**Évolution du nombre de contrats en alternance**  
par date de début de formation



En décembre, **1 109 formations en alternance ont démarré dans les entreprises du champ d'intervention d'Opco Ep**. Ces contrats concernent principalement des femmes (73% des bénéficiaires), et relèvent majoritairement des secteurs de la boulangerie-pâtisserie (15%), prestataires de service du secteur tertiaire (11%), vétérinaires (11%), cabinets dentaires (10%) et coiffure (9%).

## UN REGAIN D'INCERTITUDE

Le mois de décembre a été marqué par la cinquième vague de Covid-19 et la nouvelle flambée épidémique.

Cette situation, couplée aux difficultés de recrutement et d'approvisionnement, a engendré un regain d'incertitude de la part de certains chefs d'entreprise de l'économie de proximité, impactant les prévisions de recrutement ou de formation.

En décembre, selon notre enquête REFLEx, menée auprès de 3 629 entreprises sur tout le territoire, **les besoins en recrutement et en formation restent présents mais avec une ampleur différente selon les territoires ou les secteurs.**

Le taux d'intention de formation (25 %) chute de 18 points par rapport au mois précédent, et atteint son plus faible niveau en 2021. Des disparités sont constatées selon les secteurs : plus d'un tiers des entreprises relevant des services de proximité prévoient de former leurs salariés en 2022, contre seulement 14 % des entreprises relevant du secteur des professions libérales.

Le taux d'intention de recrutement dans les 6 mois à venir (12 %) ralentit fortement (-10 points par rapport à novembre, -21 points par rapport à juin), principalement dans les TPE.

**Plus de la moitié des chefs d'entreprise ayant l'intention de recruter signalent des difficultés de recrutement.** Le secteur de l'artisanat alimentaire est particulièrement touché (67 %), suivi par les services de proximité (38 %).

**Pour pallier cette problématique, certaines entreprises ont recours à la Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC).** Le dispositif de la POEC permet de former un groupe de demandeurs d'emploi en vue d'acquiescer les compétences requises pour occuper un poste. À fin décembre, 240 POEC ont été mises en œuvre par Opco EP, au bénéfice de 2 694 stagiaires. Pour 2022, Opco EP prévoit la programmation de 430 sessions de POEC sur l'ensemble du territoire. Voir les programmations sur [opcoep.fr](http://opcoep.fr).

**En décembre, 91 % des chefs d'entreprise de l'économie de proximité déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse.** 82 % des chefs d'entreprise interrogés déclarent une stabilité des effectifs.

En Guadeloupe et Martinique les difficultés sanitaires et les mouvements sociaux ont pour conséquence de retarder la concrétisation des projets de recrutement et de développement des compétences.

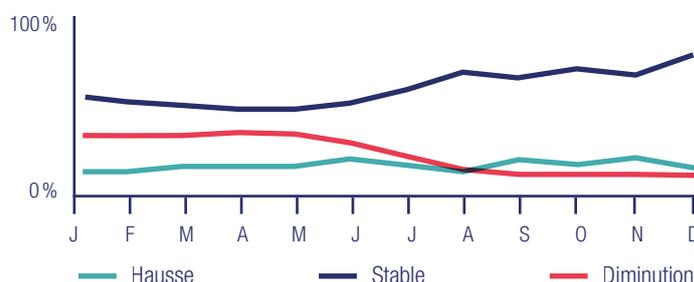
## L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



**Situation du chiffre d'affaires**  
(base 3 629 REFLEx – décembre 2021)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Tendance Mois	Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	77% Stable, 15% Hausse, 8% Diminution	→
Professions libérales	85% Stable, 10% Hausse, 5% Diminution	→
Artisanat de service	74% Stable, 14% Hausse, 13% Diminution	→
Services de proximité	74% Stable, 15% Hausse, 11% Diminution	→

## Évolution du chiffre d'affaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021



## EMPLOI

### 1 032 postes seraient à pourvoir dans les 6 prochains mois au sein des entreprises de proximité (base 3 629 REFLEx – décembre 2021)

Selon notre enquête Reflex, **1/3 de ces prévisions d'embauche** concernerait un **contrat en alternance**.

La création de poste constitue le 1<sup>er</sup> motif de ces embauches, le surcroît d'activité arrive en 2<sup>e</sup> position.

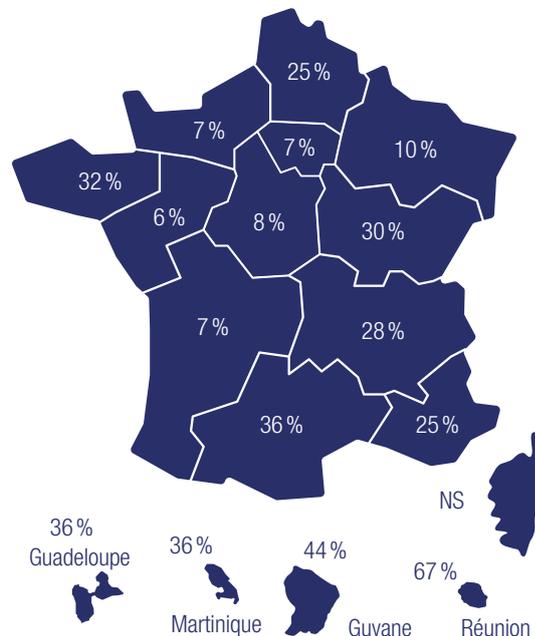
**Plus de la moitié** des chefs d'entreprise ayant l'intention de recruter signalent des **difficultés de recrutement**.

Selon les chefs d'entreprise interrogés, plusieurs facteurs peuvent expliquer ces tensions : l'attractivité du métier, la promotion du métier, la fidélisation, le contexte sanitaire ayant impacté le remplissage des sessions de formation au sein des CFA.

Certains secteurs de l'économie de proximité souffrent davantage du manque d'attractivité des métiers, notamment l'artisanat alimentaire (boucheries, boulangeries), les services à la personne ou encore la coiffure pour lesquels l'organisation du travail en discontinu, le travail le week-end, la pénibilité constituent des freins à l'embauche.

Dans d'autres secteurs en plein développement, tels que les pompes funèbres, le manque de candidats pour les postes de marbrier et de maître de cérémonie se fait sentir. Le dispositif de la POEC constitue une des réponses à ces difficultés de recrutement.

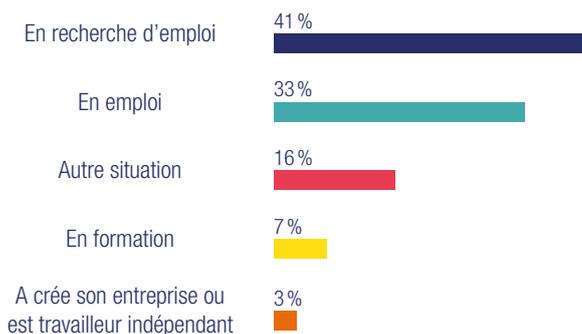
**Taux d'intention de recrutement par région**  
(base 3 629 REFLEx – décembre 2021)



## ZOOM SUR: LA POEC, Préparation opérationnelle à l'emploi collective

### En 2021, plus d'1 participant sur 3 en emploi à l'issue d'une POEC

#### Situation des stagiaires POEC à l'issue du parcours



La POEC est un dispositif mis en œuvre par Opco EP. Financée par l'État et Pôle emploi, elle permet de former un groupe de demandeurs d'emploi en vue d'acquies les compétences requises pour occuper un poste. Les formations préparent à des métiers identifiés en tension, émergents ou en pénurie sur un bassin d'emploi déterminé.

La durée du parcours, pouvant aller jusqu'à 400h, comprend un stage pratique en entreprise et peut déboucher sur une certification reconnue.

En 2021, **2 694 demandeurs d'emploi ont bénéficié du dispositif POEC**, à travers 240 parcours de formation.

À l'issue de la formation, plus d'**un tiers des participants a retrouvé un emploi**, dont 62% dans l'entreprise au sein de laquelle le stage a été effectué. Le métier étant en lien avec la formation pour 95% de ces contrats.\*

**En 2022, 430 sessions de POEC** sont programmées sur l'ensemble du territoire, au bénéfice de plus de 6 500 stagiaires.

Voir les programmations sur [opcoep.fr](https://opcoep.fr).

\* (base 528 enquêtes Opco Ep menée auprès des participants POEC du 15/09 au 31/12/2021)

# L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



**402 000**  
entreprises



**3 M**  
salariés



**98**  
implantations



**1034**  
collaborateurs

**54** branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laurier et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiabiles
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLML)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2111	● Salariés du particulier employeur
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2395	● Assistants maternels du particulier employeur
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne

**Une branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **3629 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2021 (46 154 enquêtes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021).

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco EP, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.